



Doc. 601

08 janvier 1957

Vérification des pouvoirs

Rapport

Relations avec les pays européens non membres

Rapporteur: Lord L. John EDWARDS, Royaume-Uni, Groupe socialiste

1. En application de l'article 6 du Règlement, la commission chargée de la Vérification des Pouvoirs a examiné les dossiers de désignation des nouveaux Représentants et Suppléants à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, nommés à la suite d'élections générales ou de démissions.

2. La République Fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont adressé de nouveaux pouvoirs certifiés conformes par leur ministre des Affaires Etrangères.

3.

- a. La République Fédérale d'Allemagne a nommé Mme Maxsein et M. Serres membres suppléants, en remplacement de MM. Hellwig et Lemmer, démissionnaires.
- b. Les Pays-Bas, à la suite des élections générales, ont nommé une nouvelle représentation.
- c. Le Royaume-Uni a nommé M. Elliot membre titulaire, en remplacement de M. Maclay, démissionnaire.

4. A la suite de la conclusion des accords franco-allemands, la Sarre a perdu, le 1er janvier 1957, sa qualité de membre associé du Conseil de l'Europe. Par conséquent les trois sièges réservés à la Sarre ont été supprimés et le nombre total de sièges à l'Assemblée se trouve réduit de 138 à 135. Comme un siège est vacant par le décès de M. Perrier, non remplacé, le nombre de sièges pourvus est de 134.

5. Aucune réclamation n'ayant été présentée, la commission propose à l'Assemblée, à l'unanimité, la validation des pouvoirs des nouveaux Représentants et Suppléants dont les noms suivent :

M. BIESHEUVEL, Pays-Bas

Rt. Hon. Walter ELLIOT, Royaume-Uni

MM. FENS, Pays-Bas

van der GOES van, Pays-Bas

ŊATEES d e Gou, Pays-Bas

KAPTEIJN, Pays-Bas

KORTHALS, Pays-Bas

SCHMAL, Pays-Bas

MM. DUYNSTEE, Pays-Bas

GOEDHART, Pays-Bas

de GROOTH, Pays-Bas

Mme MAXSEIN, République Fédérale d'Allemagne

MM. RIP, Pays-Bas

RuYGERS, Pays-Bas

SCHUIJT, Pays-Bas

SERRES, République Fédérale d'Allemagne

VIXSEBOXSE, Pays-Bas

